

ÉGYPTE
monde arabe

Égypte/Monde arabe

6 | 2003

D'une intifâda l'autre. La Palestine au quotidien

Universités et universitaires palestiniens d'une intifâda à l'autre

Une académie en routine de crise

Vincent Romani



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ema/929>

DOI : 10.4000/ema.929

ISSN : 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2003

Pagination : 57-82

ISBN : 2-87027-993-0

ISSN : 1110-5097

Référence électronique

Vincent Romani, « Universités et universitaires palestiniens d'une intifâda à l'autre », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Deuxième série, D'une intifâda l'autre. La Palestine au quotidien, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ema/929> ; DOI : 10.4000/ema.929

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

Universités et universitaires palestiniens d'une *intifâda* à l'autre

Une académie en routine de crise

Vincent Romani

- 1 Le soulèvement palestinien de septembre 2000 contre l'occupation et la colonisation israéliennes des Territoires occupés et sa répression convoient médiatiquement l'idée d'une rupture historique avec un ordre social qui serait hérité des négociations intérimaires d'Oslo débutées en 1993. À une période de calme « normalité » succéderait depuis bientôt deux ans une période obscure de crise multiforme et violente. La mise en exergue de cette violence risque de faire oublier que les trois millions de Palestiniens de la bande de Gaza et de Cisjordanie mènent une vie sociale et ont une histoire collective, quand bien même leur quotidien serait fortement déterminé par les tragiques avatars d'une crise coloniale singulière. Cette illusion de la rupture absolue ne va pas sans conséquences sur les analyses, et le cas des universités, qui jouissent d'une visibilité imposante dans l'espace socio-historique palestinien, en constitue une illustration pertinente.
- 2 L'examen des études publiées sur cet espace social montre une dichotomie analytique prégnante : l'immense majorité des travaux sur les universités palestiniennes portant sur la période antérieure à 1993 est basée sur des questionnements interrogeant moins les processus académiques que la relation entre les institutions universitaires prises comme un tout et le contexte politique d'alors : occupation israélienne après 1967 et premier soulèvement de 1987 à 1993. Il faut donc attendre l'avènement de « l'ère d'Oslo » pour voir apparaître les premières études sur les universités mobilisant des problématiques et des méthodes se rapprochant plus de la sociologie de l'éducation et des politiques publiques (Salah, 1994 ; Awartani, 1998 ; Gerner, Schrodt, 1999 ; Hashweh, 1996, 1999). Mais pour cette nouvelle période, une absence inverse se fait ressentir dans les travaux publiés : les universités et l'enseignement sont abordés mais uniquement dans leur aspect d'institutions académiques, d'un point de vue interne, sans mise en relation critique à l'ordre politique duquel ils sont interdépendants. Cette dichotomie renvoie à l'idée de

rupture chronologique induite par ce qui est socialement considéré comme une « crise », et qui semble surdéterminer des analyses ratifiant alors une opposition entre temps sociaux « de crise » et « de routine ».

- 3 Pourtant, si l'on devait appliquer consciencieusement cette dialectique à l'étude des Territoires occupés, l'opportunité de mobiliser une grille d'analyse « ordinaire » pour des temps que l'on considérerait comme tels serait fort réduite ; l'observateur ne se départissant pas d'une vision stato-centrée ne disposerait au mieux pour construire son objet de recherche que d'une période allant de 1993 à 2000, au cours de laquelle des institutions proto-étatiques palestiniennes prirent en charge juridico-administrative quelques secteurs de la vie sociale sur de petites portions territoriales discontinues. Mais les premières universités palestiniennes existent et fonctionnent depuis le début des années 1970 et tout autant depuis le début du soulèvement de septembre 2000. La destruction totale et organisée par l'armée israélienne du matériel bureautique du ministère de l'Éducation supérieure lors de l'attaque « antiterroriste » d'avril 2002 à Ramallah ne saurait empêcher d'étudier la vie universitaire dans la mesure où elle demeure encore possible. Il s'agit de comprendre ce qui peut déterminer les processus académiques lors d'une conjoncture politique de crise caractérisée en général par la fluidification des rythmes, structures et enjeux sociaux, et en particulier pour les Territoires occupés, par la pérennisation de la domination israélienne et l'enclavement des espaces qui s'ensuit (Dobry, 1992).
- 4 Le propos de cet article, qui se concentre sur les neuf principales universités palestiniennes, est de tenter de montrer comment logiques politiques et académiques se rejoignent en Territoires occupés sur une ligne qui relativise l'idée de rupture au profit de celle de continuité, à partir de deux questionnements : *comment* la gestion privée apparente des universités peut-elle s'articuler avec les contraintes d'une lutte *inaboutie* pour l'indépendance nationale (II) ? Et *comment* l'espace académique palestinien peut-il être caractérisé par un mode de gestion privée exclusif de toute centralisation administrative sans pour autant constituer un espace concurrentiel (III) ? Ces questionnements seront précédés d'une première exploration des termes de cette disjonction entre espace national et espace académique (I). Il s'avère que les processus qui donnent à l'enseignement supérieur palestinien son visage actuel prennent bien plus leurs racines dans la socio-genèse des universités et la décennie 1990 que dans la révolte de septembre 2000.

Des universités entre élitisme et nationalisme

- 5 Élargissement de l'accès à l'université érigée en priorité nationale, enseignements généraux et scientifiques préférés aux besoins socio-économiques immédiats et à la recherche, importance de l'émigration étudiante, sont des tendances communes aux universités méditerranéennes (Sultana, 2001, 27). Le monde académique palestinien des Territoires occupés a un poids économique et une visibilité sociale relativement importants : à la rentrée universitaire d'automne 2000, neuf grandes universités et trente-et-un instituts professionnels occupaient près de 90 000 étudiants, enseignants et employés à Jérusalem-Est et dans les dix zones placées sous juridiction partielle de l'Autorité nationale palestinienne à partir de 1993. Soit un taux de scolarisation universitaire inférieur à celui de l'Union européenne, mais équivalent à la moyenne mondiale et très supérieur à celui du monde arabe. Pour les seules grandes universités, 68 843 étudiants, 1734 enseignants à temps plein (1142 à temps partiel), et 1842 employés à temps plein (322 à temps partiel) sont comptabilisés. Enfin, le budget total du

l'enseignement supérieur s'élevait en 1999 à 71,7 millions de dollars, soient 1,3 % du PNB et 30 % des dépenses totales consacrées au secteur palestinien de l'éducation. Une très forte croissance de la population universitaire caractérise les Territoires occupés des années 1970 à aujourd'hui. Institutionnellement, et l'université arabo-américaine de Jénine – créée en 2000 – mise à part, toutes sont nées sous l'occupation israélienne directe (1967-1994) en une période de temps relativement serrée (voir Tableau). Il faut mentionner la spécificité de l'université ouverte de Jérusalem, qui propose à travers ses quinze antennes régionales des enseignements à distance et en alternance à des étudiants en moyenne plus âgés et qui ne peuvent entrer dans les autres universités, pour des raisons scolaires et/ou économiques. Quantitativement, la population universitaire a quadruplé en chiffres et doublé en valeur relative d'un soulèvement à l'autre. L'élargissement de l'accès à l'université, conditionné par les résultats à l'examen national de fin d'études secondaires (*tawjihî*), renvoie aussi à la croissance démographique forte et continue de la population palestinienne des Territoires occupés. S'il est possible de dire que cette augmentation de l'accès à l'université a beaucoup profité aux filles, désormais aussi présentes que les garçons dans les universités alors que l'on ne comptait que trois filles pour cinq garçons en 1979, un fort décalage subsiste au détriment des filles si l'on observe les chiffres des diplômés et plus encore si l'on observe les chiffres des seconds cycles.

- 6 Il demeure difficile de préciser également l'évolution qualitative de la composition sociale des campus. Devenue « université de masse », l'Université palestinienne accueille plus de ruraux aujourd'hui qu'il y a quinze ans, mais l'absence de données empêche que l'on puisse parler en valeur relative. De même pour l'origine socio-économique des étudiants, qui demeure difficilement chiffrable et empêche de spécifier ce que l'on pourrait appeler « l'université d'élite » qui aurait précédé l'actuelle université de masse. Le coût des inscriptions, très élevé, varie de 400 dollars à 1000 dollars l'année selon la discipline, pour un salaire moyen mensuel palestinien de 280 dollars en 1998 et de 160 dollars en 2001. Pour cette raison, on ne peut dire que l'université de masse, d'un point de vue strictement quantitatif, soit une université populaire, car l'élargissement de l'accès à l'université semble opérer par le haut de l'échelle sociale. On peut même se demander si l'élitisme socio-économique n'a pas été plus pondéré avant 1994 qu'après, car le coût des inscriptions a doublé en valeur relative entre 1985 et 1995 par rapport au pouvoir d'achat.

Université (année de création)	Président actuel	Effectifs 1979/80		Effectifs 1985/86			Effectifs 1994/95			Effectifs 2000/2001	
		Étudiants	Enseignants**	Étudiants	Enseignants* 1985 / 1986	Étudiants	Enseignants* 1994 / 1995	Étudiants	Enseignants* 2000 / 2001		
Université d'Hébron (1971) ¹	Nabil al-Jabari	475	32? (1983)	1 746	50 18	1 449	70 31	2 751	85 51		
Université de Bir Zeit (1972)	Hanna Nasser	1392	171/54 (1981)	2 404	206 97	3 013	226 125	5 447	168 96		
Université de Bethléem (1973)	Vincent Malhem	809	100/19 (1984)	1 284	90 28	2 086	108 40	2 057	104 43		
Université nationale <i>an-Najah</i> (1977)	Rami Hamdallah	1873	260/63 (1983)	3 509	216 92	5 551	263 172	8 444	314 227		
Université islamique (Gaza) (1978)	Mohammed Shubeir	393	171/38 (1983)	4 570	208 31	4 586	134 64	10 396	307 157		
Université <i>al-Qods</i> (Jérusalem) (1990) ²	Sari Nusseibeh			1 420	146 37	2 060	134 55	5 221	315 157		
Université <i>al-Azhar</i> (Gaza) (1991)	Riad al-Khudary					5 271	137 71	9 167	275 140		
Université ouverte de Jérusalem (1991)	Diab Ayyoush					3 865	44 13	25 098	141 66		
Université arabo-américaine de Jénine (2000)	Walid Dib							262	25 20		
Total		4 942		14 846	916 303	27 881	1116 571	68 843	1734 957		

Sources : Ministère de l'Éducation supérieure, Conseil de l'Éducation supérieure.
* Enseignants à plein temps / Enseignants à plein temps titulaires d'un doctorat.
** Pour 1979/80, le nombre d'enseignants demeure inaccessible et les chiffres d'autres années figurent à titre indicatif.

¹ Initialement Faculté islamique, transformée en université en 1980.
² Procède du difficile regroupement – en raison du refus israélien – de quatre facultés indépendantes néanmoins supervisées par une fédération des quatre conseils d'administration ; ce regroupement fut opéré officiellement en 1990, mais la fédération existe depuis 1985.

- 7 Quand bien même les exonérations totales et partielles de droits d'inscription ont été maintenues à une part très élevée (environ 20 % des étudiants en bénéficient dans chaque université). Les formations en pharmacie, médecine, ingénierie, sont les plus prisées car susceptibles d'assurer un emploi partout dans le monde aux étudiants, mais ce sont aussi les formations les plus sélectives et les plus coûteuses. Une double sélection s'opère à l'entrée en université : l'examen du *tawjîhî*, d'une part, conditionne non seulement l'entrée en université, mais aussi – selon le résultat – le département et la faculté selon un système de choix et de quotas qui transforme l'examen en concours ; les coûts des études, d'autre part, qui diffèrent d'une discipline à l'autre. Les disciplines les moins demandées et les moins chères qui accueillent le plus d'étudiants, sont les humanités (lettres, histoire, éducation, psychologie, droit islamique). Au niveau intermédiaire de coût, de sélectivité et de préférence des étudiants, se situent des disciplines comme le droit, la comptabilité, le commerce. Cet accroissement du nombre d'étudiants a pour conséquence une évolution structurelle du budget des universités, de plus en plus autofinancées par le montant des inscriptions, même s'il faut prendre en compte que certaines universités comme celle de Naplouse, pour augmenter leurs revenus, permettent à des étudiants ayant échoué aux examens d'entrée de s'inscrire moyennant le paiement de droits d'inscription bien plus élevés que les autres.
- 8 Une tendance récurrente dans les discours et les pratiques demeure un certain « fétichisme » de « la » grande université, proposant une large palette de disciplines générales dans ses nombreuses facultés et départements, érigée en vitrine, foyer de résistance et instrument de construction nationale (Graham-Brown, 1984), au détriment de l'insertion et de l'utilité socio-économiques (Hashwah, 1999). Le manque d'enseignements professionnels et de formations adaptées aux besoins pratiques du marché du travail est constamment observé et établi par les analystes. De « cœurs battants du peuple palestinien » (Fay, 1995) à « instruments de refondation de la nation sur des bases scientifiques », les acteurs véhiculent et reproduisent volontiers cette logique depuis la création des universités. De fait, si les universités font montre d'un souci national pratique, c'est avant tout sur le mode para-académique comme l'illustre l'obligation faite aux étudiants des universités de Bir Zeit et *an-Najah*, d'accomplir un quota minimal d'heures de travail d'intérêt collectif comptabilisées dans les cursus (récoltes, entretien d'infrastructures rurales et urbaines, réparation et nettoyage des destructions faites par l'armée israélienne). De même pour l'assouplissement des conditions d'inscription au bénéfice d'étudiants victimes de la répression israélienne ou particulièrement dénués de ressources, aménagements qui justifient pour les dirigeants de l'université de Naplouse que celle-ci soit nommée « université nationale » sans que rien d'autre ne la distingue statutairement des autres universités palestiniennes. Beaucoup d'universités (celles de Bir Zeit, *al-Azhar*, *an-Najah*, Bethléem) développent des programmes de recherche appliquée reliés à des enjeux sanitaires immédiats : contrôle pharmacologique des médicaments produits dans les Territoires occupés, contrôle et label des produits alimentaires palestiniens, et contrôle des engrais agricoles.
- 9 La recherche fondamentale est absente des campus. De nombreux programmes de second cycle universitaire ont été créés depuis 1993, mais aucun programme doctoral n'existe à part celui de l'université *an-Najah* en pharmacie, mis en place en 1999 mais en sommeil depuis. Si soixante programmes de second cycle universitaire existent toutes disciplines confondues, seuls dix sont associés plus ou moins formellement à un institut ou centre de recherche appliquée, alors que ces derniers sont quarante-trois sur les campus.

Cependant, l'université de Bir Zeit a regroupé trois départements de second cycle (en sciences sociales) en un seul institut, afin de créer des synergies, de même que les universités de Jérusalem, *al-Azhar* et Naplouse. La multiplication des seconds cycles universitaires, tout comme celle de centres de recherche appliquée, diversement actifs et visibles, est postérieure à 1994, et leurs associations et regroupement sont encore plus récents. Tout ceci maintient les universités palestiniennes dans la catégorie des universités d'enseignement, et plus précisément d'enseignement général (Gerner, 1999). C'est aussi ce que révèlent les budgets des universités : les recettes et dépenses d'investissement sont modestes, ne dépassant jamais 20 % du budget.

- 10 Enfin, la dernière tendance partagée avec l'ensemble des universités du bassin méditerranéen est l'émigration étudiante avec laquelle les Palestiniens des Territoires occupés entretiennent une histoire singulière. La *Nakba* de 1948 (l'expulsion massive des Palestiniens de l'actuel État d'Israël : Shlaim, 1999), l'occupation de la bande de Gaza et de la Cisjordanie par l'armée israélienne de 1967 à aujourd'hui (également accompagnée d'une expulsion massive), ont fait des 8 millions de Palestiniens d'aujourd'hui une diaspora pour plus de 5 millions d'entre eux : seulement 3 millions vivent en Territoires occupés (dont 1,2 millions étant des réfugiés et déplacés de 1948 et 1967), 1 million en Israël, et plus de 4 autres millions dans le reste du monde, essentiellement dans les pays arabes voisins (Abu Sitta, 1998). De 1948 à 1967, l'administration égyptienne de la bande de Gaza et l'annexion jordanienne de la Cisjordanie avaient entretenu un flux migratoire universitaire massif entre ces territoires et leurs centres politiques d'alors, voire l'ensemble du monde arabe et industrialisé (Tahir, 1985 ; Badran, 1980). La fermeture des frontières avec la Jordanie et l'Égypte par l'occupant israélien a donné un coup d'arrêt à ce flux migratoire, et fut déterminant dans les décisions de créer des universités dans les Territoires occupés. Cette fixation territoriale académique a limité les flux d'émigration étudiante à une part résiduelle généralement très riche de la population palestinienne des Territoires. Quant aux enseignants, cette fermeture des frontières avec les voisins arabes immédiats, conjointe à la possibilité ouverte d'accomplir une première partie de cursus dans une université palestinienne, a favorisé des parcours moins tortueux et une moindre période – limitée à l'obtention d'une thèse – passée dans une université étrangère pour les enseignants nés après 1950. Parallèlement, on observe en Cisjordanie que plus les enseignants sont jeunes, moins ils ont transité par une université arabe, effectuant leurs second ou/et troisièmes cycles directement dans une université européenne ou nord-américaine après un premier ou un second cycle dans une université palestinienne. La règle générale est donc que les enseignants des trois plus hauts grades universitaires, qui constituent désormais plus de 55 % du corps professoral, ont systématiquement passé un minimum de quatre années à l'étranger pour l'accomplissement de leur thèse de doctorat, titre requis indispensable pour prétendre à ce rang et absent des filières proposées dans les universités des Territoires. L'avenir verra probablement se poursuivre cette tendance d'un corps professoral de plus en plus constitué de docteurs d'une université étrangère, de plus en plus européenne ou nord-américaine, mais y ayant passé de moins en moins de temps ; car le nombre de formations de second cycle offertes dans les universités palestiniennes n'a cessé de croître, évitant aux étudiants d'émigrer pour poursuivre leurs études dans un nombre croissant de disciplines et spécialités. Une dimension connexe de l'institutionnalisation de l'enseignement supérieur et de l'expansion des filières est une plus grande maîtrise des flux universitaires migratoires, le départ à l'étranger se faisant désormais dans le cadre

de l'université (sélection, contrôle, financement) plus que par des initiatives individuelles. En 2001, d'après le ministère, environ mille cinq cents étudiants palestiniens des Territoires occupés poursuivent des études à l'étranger après avoir passé l'examen de fin d'études secondaires. Si ce chiffre ne tient pas compte des étudiants de Cisjordanie ou de la bande de Gaza résidant à l'étranger (soient 325 258 personnes selon le recensement du P.C.B.S., 1998), il n'en demeure pas moins que la logique d'émigration estudiantine systématique qui a prévalu jusqu'en 1967 s'est éteinte en l'espace de deux décennies, remplacée par la territorialisation progressive de l'enseignement supérieur à partir des années soixante-dix. Si l'expulsion de 1948 a fait se développer en diaspora une tendance forte à l'investissement en capital culturel favorisée par la conservation de leurs avoirs bancaires par les réfugiés des classes moyennes et supérieures, l'origine démographique des enseignants des universités palestiniennes demeure encore majoritairement les Territoires occupés (Badran, Hallaj, 1980). Les titres de docteur d'une université étrangère, puis de professeur d'une université palestinienne, se sont rapidement imposés comme capitaux symboliques sans être attrayants économiquement, tout comme s'est très rapidement ancrée la figure de l'étudiant. Parallèlement à cette territorialisation, l'université palestinienne est devenue université de masse, et c'est l'émigration des étudiants qui est devenue élitiste. L'émigration doctorale demeure cependant une étape obligatoire pour intégrer l'élite professorale des universités des Territoires occupés. Le problème des chômeurs-diplômés demeure entier.

Privatisation du national et occupation militaire

- 11 Trois tendances communes aux universités du bassin méditerranéen renvoient à la question de la place de l'État : privatisation de l'enseignement supérieur, émergence d'universités « entrepreneuriales » (c'est-à-dire associées à des projets d'entreprises privées) et résistance du centralisme administratif (Sultana, 2001). Si la situation des universités palestiniennes en diffère, c'est avant tout dans la singularité historique d'un processus de libération nationale non abouti que l'on peut y puiser des éléments de compréhension. Jamais la Cisjordanie et la bande de Gaza ne furent administrées par une autorité centrale qui fut à la fois propre et autonome, alors que l'occupation israélienne depuis 1967, l'établissement de frontières entre ces territoires et les voisins arabes, et l'imposition d'une administration militaire oppressive y ont précipité la cristallisation d'une identité propre, distincte de la diaspora et des Palestiniens d'Israël. C'est dans les interstices de cette occupation, contre elle plus précisément, que les universités palestiniennes sont nées à partir des centres urbains. À l'origine de celles-ci, la conviction des fondateurs que leurs compatriotes, désormais privés d'un accès aisé à l'enseignement supérieur à cause des nouvelles frontières instaurées par l'occupant, n'auraient d'autre choix que de s'exiler durablement ou bien de rester à la merci d'un système économique et éducatif maintenant les conquis dans une situation de sous-prolétariat au profit du système de production de l'occupant (Saleh, 1981). Le laisser-faire de l'administration militaire israélienne concernant la création des universités palestiniennes alimente encore diverses conjectures : volonté de respecter les conventions internationales plaçant l'occupé sous la responsabilité de l'occupant, enjoint de pourvoir à tous les besoins des civils ? Méprise ? Volonté de favoriser l'émergence d'élites palestiniennes qui soient sous sa main au lieu de voir grossir une élite incontrôlable en exil ? Plus précisément, volonté de favoriser la cristallisation d'une élite locale qui, instrumentalisée, pourrait servir à contrer les ambitions nouvelles d'ancrage en Territoires occupés de l'OLP ? Si les motivations israéliennes demeurent équivoques, il est possible d'affirmer, non seulement, qu'aucune aide financière israélienne n'alimenta jamais les universités palestiniennes,

mais aussi que la répression militaire contre toute vie et acteur académique fut organisée, multiforme et violente, s'exacerbant progressivement jusqu'à l'intifâda de 1987, durant laquelle elles furent fermées officiellement pendant quatre années par l'armée israélienne pourchassant les activités académiques clandestines (W.U.P., 1989; Gerner, 1989).

- 12 Issues d'initiatives locales associant grandes familles et municipalités plus ou moins imbriquées, les universités palestiniennes ne naissent pas du néant et sont pour la plupart fondées à partir de lycées et instituts supérieurs courts, financées par des capitaux de Palestiniens de la diaspora ou de pays arabes, et par des aides croissantes de l'OLP⁶. Elles sont dès leur genèse indépendantes de toute structure centrale étatique, leurs conseils d'administration (composés, sauf Bir Zeit, d'une majorité de notables locaux, avec la spécificité pour Bethléem – université catholique – de compter des représentants du Vatican) s'occupant de rechercher des financements extérieurs en plus des recettes des inscriptions. Cette particularité d'un quadrillage institutionnel dense et visible sous occupation armée, mais autonome de celle-ci, vaut également pour beaucoup d'autres secteurs (agricole, humanitaire, sanitaire...) qui ont développé un réseau associatif efficace existant en dehors de toute indépendance étatique (Karame, 1997). Une structure souple née en 1977, le Conseil de l'éducation supérieure, composé de notables, hommes d'affaires, et universitaires, assure jusqu'en 1997 la consultation entre les universités, ébauchant une centralisation statistique nationale de l'enseignement supérieur. Ce conseil est absorbé en 1996 par le nouveau ministère de l'Éducation supérieure de l'Autorité nationale palestinienne, créé à la suite des accords d'Oslo. Le ministère sera, vis-à-vis des universités, confronté aux mêmes enjeux que les autres institutions de l'Autorité, tentant de contrôler et de centraliser un secteur associatif ancien, plus ou moins institutionnalisé et jaloux de son indépendance (Milhem, 1998). La question des rapports public/privé ne se pose donc pas en Territoires occupés à propos des universités comme elle se pose ailleurs (Augé, 96 ; Zughoul, 2000). Toutes les universités sont privées originellement, créées dans les interstices de l'occupation israélienne. Originellement, ces universités n'en demeurent pas moins sans but lucratif, et se déclarent toutes d'utilité publique dans leurs statuts. Leurs dirigeants se veulent actifs pour leur communauté, et les différents programmes et leur généralité, les aménagements d'accès et de scolarité, attirent l'attention sur une dimension incontournable : le fait national. L'objectif d'éducation nationale (et non de formation professionnelle) qui a motivé leur création n'est pas forclus, non plus que celui de refondation nationale, contemporain d'Oslo. Si la recherche des financements est demeurée du ressort de chaque conseil d'administration, l'OLP, représentante du Mouvement national, a largement contribué au financement des universités avant 1994 par le canal principal du Conseil de l'éducation supérieur. Des États étrangers, et non pas seulement des personnes privées, ont aussi pourvu les universités en budgets d'investissement. Les acteurs académiques revendiquent formellement ou non pour leurs institutions le label « d'universités nationales », non au sens juridique d'universités publiques, mais au sens nationaliste du terme. Il semble plus pertinent de s'intéresser au « national du privé » si l'on s'attache à élucider les rapports au politique des universités palestiniennes. De ce point de vue, les modalités d'insertion des universités dans l'espace social palestinien sont interdépendantes des avatars de la territorialisation tardive et disputée de son centre politique (Kodmani-Darwish, 1997, 41).
- 13 Le hiatus actuel entre l'espace de régulation de l'enseignement supérieur – normes économiques privées – et son espace de référence – rôle national revendiqué par les

acteurs – résulte du croisement de deux processus : à la territorialisation d'un centre politique auparavant périphérique (c'est-à-dire l'installation en 1994 de l'Autorité nationale palestinienne en Territoires occupés mettant fin à l'exil des dirigeants de l'OLP, détentrice du monopole de la représentation politique palestinienne) correspond un désengagement financier substantiel de la direction politique palestinienne au détriment des universités. Hausse du tarif des inscriptions et croissance du nombre d'étudiants vont de paire avec le retrait financier de la direction palestinienne vis-à-vis de ce secteur : de 1980 à 2000, la part de financement du centre politique palestinien au bénéfice des universités est passée de 75 % à 10 % des budgets des universités. Plus précisément l'aide financière de l'OLP envers les universités et d'autres secteurs socio-économiques des Territoires commence à décliner à partir de 1990 en raison, d'une part, de l'effondrement du bloc soviétique qui aidait financièrement l'OLP et, d'autre part, des sanctions financières prises par les États du Golfe qui firent payer à la centrale palestinienne son soutien au régime irakien en 1990-91¹⁶. L'aide annuelle de l'OLP aux Territoires estimée à 350 millions de dollars en 1988 est réduite à 40 millions de dollars en 1993 (Brynen, 2000, 48). C'est donc en pleine (première) *intifâda*, à partir de 1990, que les administrations des universités palestiniennes doivent commencer à augmenter leurs tarifs afin de combler leurs déficits, aggravés par la fermeture officielle des universités par l'armée israélienne. Jamais l'Autorité palestinienne n'a prétendu depuis son installation renouer avec la prise en charge financière de l'enseignement supérieur. Le statut privé des universités s'est actualisé, une logique plus commerciale de relation client/prestataire de services est désormais de mise, énoncée par tous les dirigeants d'administrations, tout aussi insistant sur le rôle national de leurs universités respectives¹⁷. Une singularité de cette situation réside dans le fait que les Territoires palestiniens, juridiquement autant que pratiquement, demeurent *occupés*, sans puissance publique qui soit étatique et souveraine. Le modèle néo-libéral très conservateur appliqué par le FMI et surtout la Banque mondiale à la gestion de l'Autorité et de l'aide internationale (déversée à hauteur de 20 % du PNB palestinien annuel depuis 1994), impose à l'Autorité une austérité budgétaire très stricte et contrôlée, préférant laisser au secteur privé et non gouvernemental la fourniture du maximum de services (Banque mondiale, 1999, 41)¹⁸. L'éclatement du soulèvement de septembre 2000 n'a fait qu'accentuer les difficultés budgétaires, les exigences d'austérité et « d'État minimal » étant aménagées mais réaffirmées par les institutions financières internationales (Banque mondiale, 2001, 87). Il n'est, dans ce cadre, pas question d'amender la structure institutionnelle privative de l'enseignement supérieur palestinien qui s'inscrit dans ce remarquable processus de privatisation pré-étatique propre à « l'ordre d'Oslo » (Davidi, 2000). La réduction du politique au marché et de l'État à une agence managériale chargée du « développement » mercantile d'un espace social, au moyen d'instruments et de critères gestionnaires an-historiques ignorant les trajectoires nationales singulières, permet dans le cas palestinien de court-circuiter tout questionnement et prise en compte du fait national, l'occupation et la répression israéliennes, et l'absence de l'État-nation revendiqué par les Palestiniens mais refusé par Israël. Ces éléments sont réduits à des variables économiques contextuelles dans les rapports et programmes de la Banque mondiale qui, sous couvert d'un apolitisme revendiqué, ratifie l'ordre politique actuel (Campbell, 2000 ; Brynen, 2000, 224). Ordre politique et ordre économique sont ainsi rapprochés par des processus collusifs où monopoles privés des services publics, déshérence syndicale, occupation militaire, administration de l'occupation, impératifs invoqués d'unité nationale contre l'occupation se répondent (Sovich, 1999 ; Roy, 2001).

- 14 La privatisation économique des universités n'exclut pourtant pas un contrôle policier des campus par l'Autorité palestinienne dès son installation à partir de 1994. Si les libertés académiques dont jouissent les acteurs universitaires pendant l'ère d'Oslo constituent une novation qualitative majeure par rapport à l'oppression israélienne multiforme de 1967 à 1994, elles n'en sont pas moins sous surveillance. Un Service de sécurité universitaire, dirigé par Khalîl Arafât (de la famille du Président), fut créé par l'Autorité palestinienne en 1995 avec pour mission officielle de veiller à la sécurité des locaux, enseignants et étudiants, en supervisant les gardes privées de chaque université. Ce service et d'autres investirent très rapidement les campus au moyen d'agents, le plus souvent étudiants et rémunérés, renseignant les agences de sécurité de l'Autorité palestinienne (principalement la Sécurité préventive) sur les opposants et activités jugées « subversives », tout en renforçant le parti des jeunes du Fatah (*Chabiba*) (Eid, 1999). Les universités de Gaza (islamique et *al-Azhar*) furent plus précocement et intensément investies par la surveillance policière de l'Autorité que les universités cisjordanienne en raison, d'une part, de l'installation originelle de l'Autorité palestinienne dans la bande de Gaza et, d'autre part, du plus fort ancrage de l'opposition islamiste à Gaza (Bucaille, 1998). Les cas les plus graves de viols des libertés académiques concernant les enseignants eurent donc lieu à Gaza. D'autres moyens de contrôle furent mis en œuvre par l'Autorité palestinienne, comme la cooptation de responsables administratifs proches de l'OLP, de l'Autorité, de Yâsir Arafât ou du Fatah, qui forment un complexe oligarchique.
- 15 Les activités proprement académiques ne sont cependant pas la cible directe d'un pouvoir politique qui définirait et imposerait lui-même les programmes. Si surveillance et méfiance sont présentes sur les campus et dans les classes, la répression demeure exceptionnelle, s'attachant en particulier aux critiques publiques directes et personnelles contre un régime « autoritaire pluraliste » dont les responsables peuvent diviser et coopter les opposants plus que les supprimer. Le domaine « politique » défini comme intouchable demeure relativement restreint, et concerne plus les universités comme lieux de mobilisation politique para-académiques que comme lieux de savoirs. Ce qui importe est donc d'informer la pluralité de signification des universités, lieux politiques et lieux de savoirs, et non de nier la reproduction des savoirs en la réduisant aux logiques partisans. Si les savoirs et leur transmission sont déterminés politiquement, c'est d'une manière médiante, dans la structure universitaire et l'histoire sociale des étudiants et des universitaires que l'on peut repérer leurs engagements et non pas selon une ligne immédiate de politique partisane (Romani, 1999). Autrement dit, l'investissement dans la politique partisane se déroule essentiellement hors classe sur les campus, dans le cadre principal des mouvements étudiants : on observe pour les universités, d'une part, que la majorité des cibles de l'appareil sécuritaire palestinien le furent pour des activités para-académiques, commises sur le campus ou ailleurs, mais hors des classes et, d'autre part, que la majorité de ces victimes sont des étudiants et non des enseignants. Cette dimension des universités comme lieux de pouvoir tient à leur socio-histoire particulière à une période où l'OLP et le Fatah cherchaient des relais pour s'ancrer politiquement dans les Territoires occupés alors qu'ils étaient chassés de Jordanie en 1971 puis du Liban en 1982. Lieux de concentration d'une jeunesse très politisée, mais aussi rares lieux institutionnels palestiniens tolérés par les Israéliens, les universités furent rapidement investies par le Mouvement national dans le cadre de la lutte contre l'occupation israélienne, comme lieux-enjeux de pouvoir mettant aux prises les différentes factions palestiniennes (nationalistes et islamistes, gauche et Fatah), et principalement par le

canal des conseils étudiants élus annuellement. Les Comités étudiants prirent une part active dans la direction de l'intifâda de 1987-1993. La territorialisation de la direction palestinienne suite aux accords d'Oslo signale une inversion des objectifs des dirigeants palestiniens à travers la résistance de certaines pratiques concernant les mouvements étudiants : contrôle, cooptation et clientélisation demeurent mais, cette fois, dans le but de démobiliser les acteurs universitaires. Les leaders étudiants de la première *intifâda* – y compris du parti gouvernemental (Fatah) – furent rapidement dissuadés de s'investir dans le champ politique au-delà d'un espace assigné réduit (légitimer l'ordre d'Oslo à travers l'allégeance au Fatah et/ou à l'Autorité palestinienne), et cooptés dans l'appareil dirigeant palestinien. Le verrouillage du politique au sein des universités a pour corollaire son déplacement vers d'autres lieux institutionnels multipliés avec l'installation de l'Autorité palestinienne. Les universités sont ainsi devenues des instruments de dépolitisation partisane après avoir brillé comme instruments de politisation. Leur périphérisation dans le champ politique institutionnel palestinien a donné lieu à un double phénomène : d'une part, des efforts redoublés (et violemment réprimés) de la part de l'opposition islamiste à l'ordre d'Oslo – absente des nouvelles institutions officielles de l'Autorité (médias, municipalités, gouvernement, Conseil législatif) – pour s'ancrer dans les universités, notamment à travers les conseils étudiants afin de disposer d'un ancrage institutionnel minimal¹⁶ ; d'autre part, la neutralisation d'un mouvement étudiant désorienté et tiraillé entre une opposition islamiste radicale pourchassée et un Fatah devenu instrument de « pacification » gouvernemental, aussi hégémonique que dénué de fonction programmatique. Aux quelques rares violences politiques – médiatisées et critiquées – observées sur les campus depuis 1994 opposant des militants islamistes à ceux du Fatah ou à la police, répondent un investissement croissant des organisations d'étudiants et d'enseignants dans des conflits d'ordre institutionnel (salaires, organisation et coût des études) et un désinvestissement croissant concernant des questions politiques structurelles comme l'occupation israélienne ou la légitimité des pratiques de l'Autorité. De ce point de vue, les chiffres éclairent moins que les entretiens pour révéler les changements de signification : « Nous avons gagné la guerre, il s'agit maintenant de gagner la paix », constituait jusqu'en 2000 le mot d'ordre (dé)mobilisateur des responsables administratifs et syndicaux dominants proches de l'Autorité dans les universités. Les modalités contradictoires du processus d'Oslo participent de ce brouillage de la carte politique, imposant de nouveaux lieux politiques palestiniens sous-définis sur la base d'une libération nationale alors qu'occupation et colonisation israéliennes n'ont cessé d'accroître leur emprise sur le temps et l'espace social palestiniens depuis 1993. La dynamique croisée entre surveillance des campus et démobilisation partisane a paradoxalement renforcé dans les représentations des acteurs la dimension proprement académique des universités ; l'investissement universitaire et le soutien au Fatah ont perdu de leur signification d'engagement politique direct de la part d'étudiants désabusés qui ont recherché de plus en plus univoquement sécurité et débouchés économiques à travers l'obtention d'un diplôme : on peut y trouver une importante piste d'explication de la faible mobilisation – par rapport à la première *intifâda* – des étudiants en faveur du soulèvement actuel.

16 Si la perte de lisibilité de la carte politique renvoie à cette confiscation du politique sur les campus et ailleurs, le désinvestissement politique étudiant qui en procède tient également à la reconfiguration de l'occupation israélienne depuis 1993. Une des dimensions du processus d'Oslo tel que mis en œuvre par les dirigeants israéliens est avant tout de confier la sécurité israélienne aux mains d'une autorité palestinienne à

l'intérieur des grandes concentrations urbaines, afin d'affranchir l'armée des contraintes d'un difficile et impopulaire corps à corps avec la majorité des Palestiniens. Ainsi, les zones « A » confiées à la gestion civile et sécuritaire de l'Autorité nationale palestinienne comprennent – en surface – 17,15 % de la Cisjordanie (selon le mémorandum de Charmal-Chaykh III, 1999, en incluant le *no man's land* à l'ouest de Jérusalem) et 60 % de la bande de Gaza, mais permettent aux dirigeants israéliens d'affirmer que la majorité des Palestiniens sont maintenant « libérés » de l'administration militaire israélienne directe. Ces neuf enclaves disjointes, où réside la majorité des Palestiniens des Territoires occupés, sont pourtant sujettes à une nouvelle forme d'oppression, plus distanciée et technique, au moyen de nombreux barrages et routes coloniales interdites aux Palestiniens qui cloisonnent ces portions territoriales entre elles d'une part, les séparent d'Israël d'autre part, et enfin les isolent des frontières internationales avec l'Égypte et la Jordanie (Fouet, 1998 ; Fouet, Debié, 2001). Un système sophistiqué de technologies de contrainte associant barrages routiers, barbelés, informatique, électronique et optronique, entrave les flux palestiniens depuis 1991 (date de première mise en œuvre de cette pratique concernant la bande de Gaza), étendu ensuite à la Cisjordanie, puis intensifié depuis septembre 2000 pour atteindre un degré inédit de séparation et d'enfermement (UNSCO, 2001 ; Zureik, 2001)¹⁷

- 17 Dégagée de l'obligation d'administrer directement la plus grande partie de la vie civile palestinienne, l'armée israélienne n'orienté pas sa répression contre les acteurs académiques en particulier, à l'exception de l'université de Bir Zeit. La batterie de mesures appliquées pendant la première *intifâda* et avant n'a donc pas cours : déportation ou sélection des enseignants et des présidents d'universités, police des programmes et des facultés, harcèlement, emprisonnement et assassinats d'étudiants, attaques et fermetures des campus, destruction du matériel, interdiction des agrandissements immobiliers, racket fiscal, censure violente contre des ouvrages pourtant en accès libre dans les universités israéliennes (World University Press, 1989). Et de leur côté, les étudiants palestiniens victimes d'une oppression désormais impalpable et euphémisée n'avaient pas eu à réitérer les mêmes pratiques de résistance (jets de pierre, manifestations) en l'absence d'intrusion de soldats dans leur quotidien, les empêchant de se rendre sur leurs campus. Aucune université n'a souffert depuis le soulèvement de septembre 2000 de dégâts matériels directs, à l'exception de deux antennes de l'université de Jérusalem à Ramallah en avril 2002 et d'une antenne rurale de l'université *an-Najah* située en dehors de Naplouse en 2001. Ce ménagement des locaux universitaires par l'armée israélienne est remarquable, relativement aux destructions opérées à l'endroit de nombreuses institutions gouvernementales ou non gouvernementales palestiniennes, d'autant plus que les universités demeurent souvent stigmatisées par l'occupant comme « bases terroristes ». En février 2002, le ministère de l'Éducation supérieure, dans un document administratif interne, estimait les pertes humaines à vingt-sept étudiants et employés morts, cent vingt-trois blessés, et cinquante et un emprisonnés. Mais ces estimations ont très probablement été dépassées après février 2002, l'armée israélienne ayant réitéré des invasions meurtrières et destructrices dans toutes les enclaves palestiniennes « autonomes » à l'exception de Jéricho et Gaza, tout en procédant à des rafles massives d'hommes âgés de quinze à cinquante ans. La population étudiante, appartenant à cette tranche d'âge, est donc proportionnellement de plus en plus touchée par cette forme de répression. La situation est particulièrement dangereuse concernant l'université de Bir Zeit, qui est la seule à être localisée en dehors d'une zone urbaine palestinienne « autonome ». Quand le passage n'est pas tout simplement et soudainement

interdit, les membres de l'université doivent traverser à pied ce barrage où les soldats les harcèlent durement, parfois mortellement. Cet usage du barrage routier et les rafles massives figurent parmi les rares points communs avec la répression mise en œuvre avant et pendant le premier soulèvement, mais leur échelle et leur signification ne sont plus les mêmes.

- 18 Les dommages les plus importants qui affectent la vie universitaire sont donc les mêmes qui affectent la vie sociale palestinienne en général : le blocage des flux humains et matériels paralyse l'économie. Toujours à l'exception de Bir Zeit, les universités ont au plus perdu quatre semaines d'enseignement à cause des attaques israéliennes et des couvre-feu en 2000/2001, mais six semaines en 2001/2002, à cause d'une intensification des attaques israéliennes terrestres. Les universités de Gaza sont les moins touchées par les interruptions de cours car elles ont connu moins d'incursions israéliennes. Les principaux préjudices subis par les universités sont de trois ordres : l'assiduité des étudiants, enseignants et employés a baissé de 30 % en 2000-2001, à cause des bouclages, et le stress permanent réduit leur capacité de concentration ; la plupart des programmes de coopération internationale ont été gelés pour des raisons autant politiques que matérielles avec les universités israéliennes, et pour des raisons matérielles avec les autres universités et institutions étrangères ; et surtout, les universités étant financées à hauteur de 70 % par les revenus des inscriptions des étudiants, un déficit inédit les paralyse en raison de l'appauvrissement général des Palestiniens dû aux bouclages, empêchant les étudiants de payer : la Banque mondiale estime fin 2001 que près de 50 % de la population des Territoires, soit 1,5 million de Palestiniens, sont passés en dessous du seuil de pauvreté, alors que seuls 21 % l'étaient avant le soulèvement (Banque mondiale, 2001, 31). De plus, les aides de l'Autorité palestinienne qui s'élevaient à 10 % des budgets de fonctionnement en 1999/2000 ne sont plus versées depuis septembre 2000. De 14 millions de dollars en 1999, le déficit du secteur universitaire est maintenant estimé à 100 millions de dollars, augmentant de 6 millions de dollars par mois (Banque mondiale, 2001, 48). Plus pratiquement, les administrations des universités ont dès janvier 2001 baissé les salaires de leurs employés et enseignants de 40 à 50 %, alors que le retard de paiement des salaires atteint maintenant huit mois.
- 19 Pour tenter de répondre à l'incertitude structurelle qui défie toute idée de planification, les administrations des universités tentent de mettre en place des plans d'urgence : réduction des salaires, allègement et aménagement des horaires en fonction des menaces israéliennes, aide au logement des étudiants et enseignants empêchés de rentrer chez eux, recherche de fonds. En 2001, le ministère de l'Éducation supérieure, grâce à un prêt de la Banque islamique de développement, a mis en place un Fonds de prêt étudiant de 1,5 million de dollars au bénéfice de 8 400 étudiants, sensé augmenter afin de toucher 14 000 étudiants supplémentaires. Mais la recherche de capitaux demeure du ressort de l'administration de chaque université, qui envoie régulièrement des personnes auprès des institutions et banques internationales pour trouver de nouvelles sources de financement. La situation, si elle n'est pas la même que pendant la première *intifâda*, n'en demeure pas moins critique : la pression de l'occupant ne porte plus directement sur les pratiques académiques, mais indirectement sur le financement d'un secteur qui a réussi en dix ans à passer de la dépendance financière publique bien que non étatique à l'autofinancement.

Ni centralisation ni concurrence : des universitaires sans champ universitaire ?

- 20 La baisse de l'assiduité n'est pas la seule conséquence directe des bouclages israéliens. Si l'éducation secondaire a toujours réussi à conserver un espace d'intervention centralisé et national à travers le ministère de l'Éducation, et à garantir la valeur nationale du diplôme de fin d'études secondaires permettant l'accès aux études supérieures, le rayon d'intervention des universités palestiniennes s'est progressivement réduit à l'environnement socio-démographique immédiat de chacune. En outre, la crise économique sans précédent causée par la situation de guerre dans laquelle vivent les Palestiniens contrarie l'élargissement social de l'accès aux universités. Pensées par leurs acteurs comme universités nationales, effectivement accessibles à tout Palestinien des Territoires occupés titulaire du *tawjihî* national, souhaitées par leurs dirigeants comme creusets de l'élite palestinienne, leur espace d'intervention a paradoxalement diminué à mesure que progressait l'espoir de disposer d'une souveraineté nationale.
- 21 Les peu nombreuses institutions qui conféraient aux universités un espace national d'intervention sont privées d'efficacité. En 1998, les syndicats d'enseignants de chaque université ont constitué une fédération présidée par un professeur d'anglais de Bir Zeit, Muhamad Abû Zayd. En 1999, après une grève générale dirigée contre les administrations des universités, la fédération réussit à négocier des statuts et grilles de salaires communs pour tous les enseignants et employés du supérieur. Les cinq grades sont officialisés, le passage de l'un à l'autre se fait sur critère académique (publications scientifiques), alors que, pour chaque grade, l'indice annuel d'augmentation du salaire selon l'ancienneté est unifié. Cependant, et signe de dilution des secteurs sociaux, les impératifs d'union nationale ont étouffé un peu plus toute velléité d'autonomie syndicale depuis septembre 2000. En première page du quotidien *al-Quds*, la fédération syndicale fit récemment paraître un appel au soutien financier des universités afin qu'elles puissent honorer les salaires, tout en demandant aux employés et enseignants de se résigner à ne pas être payés²⁰.
- 22 En outre, le ministère de l'Éducation supérieure n'a jamais réussi à s'imposer aux conseils d'administration des universités. D'une part, le ministère revendique sans succès le contrôle des aides gouvernementales étrangères aux universités, alors que beaucoup continuent d'être versées directement aux universités. D'autre part, chaque université développe ses programmes dans une logique de concurrence et non de cohérence avec les autres universités. Ainsi, les universités de Naplouse, Jénine, Gaza (*al-Azhar*) et Jérusalem ont-elles commencé à créer chacune une faculté de médecine, et le ministère n'a pu imposer qu'une coordination formelle entre *an-Najah*, *al-Azhar* et Jérusalem. De plus, la loi n° 11 portant sur l'enseignement supérieur, votée par le Conseil législatif palestinien et publiée en décembre 1998, demeure générale dans sa portée. Son apport juridique le plus notable est de créer trois catégories d'universités : gouvernementales (soit l'université ouverte de Jérusalem, dont toutes les dépenses sont prises en charge par l'Autorité, les employés et enseignants étant fonctionnaires) ; privées – c'est-à-dire à but lucratif – (soit l'université de Jénine) ; et « publiques » (toutes les autres)²¹. Pour le reste, cette loi comporte un ensemble de règles d'autorisation et de fonctionnement tentant plus de sanctionner *a posteriori* un état de fait que d'innover réellement. La perte conjointe de légitimité et de moyens d'action du ministère n'a fait que s'aggraver depuis septembre 2000, perpétuant l'impossibilité de construire *par centralisation* un espace académique qui soit national. Mais cette logique d'éclatement institutionnel est ancienne et renvoie aux années ayant suivi la création des premières universités. Si *an-Najah* – fondée en 1977 – se fait connaître à partir de 1980, c'est à la suite d'un conflit entre partis politiques

(nationalistes et islamistes), notables de Naplouse et administrateurs de l'université à propos de l'intégration d'*an-Najah* en particulier, et des universités en général, au sein d'un comité central d'administration – destiné à l'administration nationale des universités à partir des Territoires occupés – qui ne vit finalement pas le jour ; cette volonté de dilution institutionnelle dans les Territoires occupés procède de la convergence d'intérêts entre Israéliens, Jordaniens et OLP : aucun de ces acteurs n'avait intérêt à voir se structurer en Territoires occupés une organisation institutionnelle qui soit autonome, d'une part, de l'administration militaire israélienne, d'autre part, du réseau d'influence pro-hachémite hérité de dix-neuf ans d'administration jordanienne sur la rive gauche du Jourdain, enfin de la centrale palestinienne qui, de son exil, entendait s'implanter en Territoires occupés (Frish, 1998, 30-45). Y ont donc été imposées depuis 1967 au moins des pratiques institutionnelles autonomes de portée restreinte et spécialisée, expliquant tout autant l'éclatement académique que la résistance de l'ancrage local et des logiques de concurrence observées entre universités.²³

- 23 Ce qui éloigne les universités d'un modèle centralisé-étatique de type français ne les rapproche pas pour autant du modèle concurrentiel privé nord-américain. Leur espace d'intervention se contracte progressivement et limite la portée de leur mode privatif de régulation. L'examen de l'évolution des mobilités étudiantes depuis 1980 contredit la conviction de nombreux acteurs d'universités « historiques » comme Bir Zeit ou *an-Najah* que leurs institutions furent dans la décennie quatre-vingt des creusets d'intégration nationale comptant plus de 75 % d'étudiants originaires d'une autre grande ville ou de Gaza : la part des étudiants venant d'ailleurs que du bassin géographique primaire ou secondaire de recrutement de ces universités n'a jamais dépassé 50 %, ce maximum s'expliquant en partie par le monopole universitaire que Bir Zeit et *an-Najah* ont un temps constitué avant que d'autres universités soient fondées²⁴. Les mobilités étudiantes commencent à diminuer non pas à partir de la première *intifâda* (1987), mais à partir de 1992, ce qui correspond aux débuts des pratiques israéliennes d'enclavement renforcé des Territoires occupés²⁵ : si la faiblesse des mobilités étudiantes réduisant l'espace d'intervention des universités à leur bassin local est encore accrue par la répression israélienne depuis septembre 2000.
- 24 Le recrutement des universités de Gaza, Naplouse et d'Hébron est particulièrement marqué par cette contraction locale, avec une proportion d'étudiants venant du même district oscillant de 75 à 100 %. Outre l'enfermement et l'enclavement militaires dont ces régions sont l'objet, ce fait renvoie à une autre dimension des dynamiques académiques : l'attrait particulier représenté par les universités de Bir Zeit, Jérusalem et Bethléem qui tempère très légèrement l'enclavement académique général observé et contribue à la marginalisation des universités d'Hébron, Gaza, Jénine et Naplouse. L'explication de ce phénomène ne peut être puisée dans l'offre plus riche de formations qu'offriraient ces trois universités car *al-Azhar* et Naplouse, par exemple, proposent les plus larges palettes de spécialisations. L'examen des ratios enseignants/étudiants par université corrobore plus les représentations communément admises d'une meilleure qualité académique à Jérusalem, Bir Zeit et Bethléem, puisque ce sont les universités qui ont le plus fort taux d'encadrement. Mais le principe d'explication le plus pertinent semble être la forte capillarité, entendu au sens de Pierre Bourdieu, de prestige symbolique entre centres politiques et académiques, puisque la conurbation Jérusalem-Ramallah jouit dans l'espace palestinien d'une centralité politico-administrative que le processus d'Oslo a renforcé au bénéfice de Ramallah avec l'installation de nombreux sièges sociaux d'entreprises, d'ONG

et de ministères de l'Autorité palestinienne²⁵ Depuis 1993, Ramallah est passée du statut de petite bourgade à celui de centre politique attirant des capitaux économiques et politiques sans rapport avec sa modestie démographique et favorisant des interactions continues entre universitaires, acteurs ministériels, leaders d'opinions, responsables de partis politiques et d'entreprises. De nombreux centres de recherche, de documentation ou agences de « développement » académiques ou para-académiques s'y sont installés, captant et renforçant conjointement la rente symbolique représentée par Ramallah au détriment de périphéries académiques provinciales marginalisées comme Naplouse, Hébron et Gaza²⁶. Les entretiens réalisés avec les enseignants en sociologie et science politique de Naplouse et Hébron reflètent cet attrait pour cette région : plus les enseignants sont jeunes (c'est-à-dire de retour de leurs études doctorales à l'étranger), plus ils aspirent à trouver un poste à Jérusalem, Bethléem, mais surtout à Bir Zeit – l'éventualité d'un recrutement dans ces trois universités demeurant hors de l'espace du pensable pour les universitaires gazaouites.

- 25 Les modalités de ce phénomène de polarisation autour de Ramallah peuvent cependant piéger le regard et doivent être précisées. Si l'université de Bir Zeit bénéficie d'une rente de prestige symbolique grâce à sa proximité d'avec Ramallah, c'est très indirectement : l'université est le lieu où la recherche est la plus dynamique et l'intégration recherche-enseignement la plus développée des universités palestiniennes, mais la séparation entre ces deux activités demeure saillante. Les centres de recherches présents sur le campus ont un statut – clarifié depuis 1999 – distinct des facultés, bénéficiant d'une grande indépendance au sein de l'université qui ne les finance pas et se contente de les héberger. Si des enseignants entendent intégrer un centre de recherche, c'est le plus souvent en abandonnant leur charge d'enseignement trop lourde (20 heures hebdomadaires), et habituellement en quittant l'université pour créer ou rejoindre un centre de recherche ou développement à Ramallah. La participation et surtout la direction d'un tel centre constituent depuis 1993 une double opportunité que n'offre pas l'université : investir l'espace public palestinien et bénéficier d'une part de la « rente d'Oslo », dont près de 100 millions de dollars d'aides internationales furent dédiés au « développement de la démocratie et expertise de la gouvernance », raison « académique » officielle affichée par de nombreux centres créés après 1993.²⁶ Cette nouvelle classe d'entrepreneurs intellectuels est constituée des universitaires palestiniens (le plus souvent extérieurs aux universités palestiniennes ou/et originaires de la diaspora) les plus à même d'attirer les donateurs et de capter leurs financements en raison de leur insertion pratique dans des réseaux d'interconnaissance locaux ou internationaux et de leur maîtrise des codes cognitifs des donateurs. Dans cette perspective, jouir d'un poste à Bir Zeit ou à *al-Qods* peut constituer un tremplin mais ne suffit pas à l'entrepreneur intellectuel qui, sans réseaux ni maîtrise des codes, ne peut rejoindre ou créer un centre ; consécutivement, s'il réussit son entreprise, il tendra à délaissé son poste à l'université. Ceci amène au constat que l'université de Bir Zeit ne participe que dans une mesure très limitée à un éventuel champ de concurrence académique que l'on peine à identifier et qui se situe ailleurs que dans les universités (Bourdieu, 1984). Si l'on peut parler de marginalisation des universités périphériques, on ne peut conclure qu'à une polarisation académique limitée autour de Ramallah et Jérusalem, essentiellement située hors des universités. Les bouclages et couvre-feux répétés, l'intensification conséquente de la crise politique et économique estompent plus encore les contours d'un éventuel champ académique palestinien, éclaté en enclaves dont les rythmes et référents propres sont en voie de dilution et soumis à ceux de l'armée israélienne. La duplication des programmes d'enseignement qui pouvait

s'interpréter comme un gâchis d'un point de vue national-centralisateur, ou comme facteur d'émulation concurrentielle d'un point de vue national-libéral, prend dans ce cadre une autre signification : maintenir l'accès à l'enseignement supérieur des Palestiniens de chaque enclave malgré l'émiettement de leur espace national.

- 26 L'analyse de certaines pratiques, discours et processus animant les universités palestiniennes des Territoires occupés dans ce qu'elles ont en commun, permet de prendre la mesure de la disjonction problématique entre leurs espaces de référence (la défense revendiquée de la nation palestinienne), d'intervention (rayon local des recrutements étudiants et enseignants) et de régulation (normes de gestion concurrentielles privées), ainsi que la profondeur historique de cette disjonction. Contrairement aux universités maghrébines, elles ne sont pas des institutions réservées à une élite coloniale que la société en émancipation chercherait à saisir, car elles pré-existent à la fois hors de la libération nationale mais aussi hors de la tutelle directe de l'occupant (Kadri, 1991). Universités « nationales » dont l'oppression israélienne limite la portée à leurs banlieues respectives sans perspective concurrentielle, leur survie est en jeu dans la mesure où leurs espaces de régulation furent dénationalisés au profit d'une logique financière privative les plaçant hors enjeu national dans le cadre du soulèvement actuel : contrairement à la première *intifâda* qui vit l'oppression de leurs acteurs médiatisée et leurs difficultés financières résolues par les aides de l'OLP puis européennes, la crise qu'elles traversent est plus difficilement gérable dans la mesure où leur survie n'est plus perçue comme un enjeu politique immédiat pour les acteurs financiers et politiques internationaux, alors que l'Autorité palestinienne – qui a elle-même contribué à la dépolitisation des universités – lutte pour maintenir sa propre relevance politique et que l'occupation militaire de plus en plus paralysante empêche toute perspective à court terme.
- 27 Les universités palestiniennes constituent un cas limite permettant de comprendre non seulement *comment* un espace économique néo-libéral n'est aucunement exclusif d'un espace coercitif, mais aussi *comment* les dialectiques privé/national et public/étatique ne sont pas immédiatement heuristiques dans toute configuration historique. La perpétuation de l'occupation israélienne révèle et accroît un fossé préexistant entre une majorité d'universitaires palestiniens victimes de l'oppression dont ils sont devenus des témoins impuissants et une élite internationalisée d'entrepreneurs intellectuels dont les capitaux sociaux et culturels permettent de limiter les conséquences de cette crise en adaptant leurs pratiques et leurs perspectives quelqu'en soit l'issue. À défaut de « champ » universitaire structuré et national, s'observent en Territoires occupés palestiniens des pratiques universitaires enclavées et des acteurs tourmentés : se dessine une piste de recherche mobilisant une échelle d'analyse plus réduite qui tenterait de saisir les singularités et régularités des trajectoires d'universitaires aux régimes d'engagement pluriels (Slaughter, 2001 ; Lahire, 1999).
- 28 Je remercie particulièrement Elizabeth Picard pour sa relecture minutieuse.

BIBLIOGRAPHIE

- ABU SITTA S., 1998, *Palestine 1948 – 50 Years After An-Nakba*, Londres, Palestinian Return Center.
- ARURI N. H., 1983, dir., *Occupation : Israel over Palestine*, Belmont (Massachusetts) Association of Arab-American University Graduates, Monograph n° 18.
- AUGÉ J.-Ch., 1996, *Le public du privé*, mémoire de D.E.A., ss. dir. Gh. SALAMÉ, I.E.P. Paris.
- AWARTANI H., dir., 1998, « The compatibility of the higher education system with the domestic labor market », *Research reports series*, n° 9, CPRS, Naplouse.
- BADRAN N. A., 1980, « The means of survival: education and the Palestinian community 1948-1967 » *Journal of Palestine Studies*, vol. 9, n° 4.
- BARAMKI G., 1987, « Building Palestinian Universities under Occupation », *Journal of Palestine Studies*, vol.17, n° 1.
- British Journal of Middle Eastern Studies*, vol. 19, n° 2.
- 1996, «Palestinian University Education under Occupation », *Palestine-Israel Journal*, vol. III, n° 1.
- BANQUE MONDIALE, 1999, *West Bank and Gaza. Strengthening Public Sector Management*. Jérusalem.
- a », *Working Papers n° 23*, NewYork.
- 2002 (18 mars), *Fifteen Months – intifâda, Closures and Palestinian Economic Crisis – An Assessment*, New York.
- BOURDIEU P., 1984, *Homo Academicus*, Paris, Éditions de Minuit.
- BUCAILLE L., 1998, *Gaza : La violence la paix*, Presses de Science Po, Paris.
- BRYNEN R., 2000, *A Very Political Economy. Peacebuilding and Foreign Aid in the West Bank and Gaza*, Washington, United States Institute of Peace Press.
- CAMPBELL ion, séminaire d'été
- .
- CERMOC, 1994, *Guide des centres de recherche palestiniens en Cisjordanie et à Gaza*, Cahiers du CERMOC, 10, Beyrouth.
- DAVIDI E., 2000, « The Palestinian Authority's World-Wide Innovation : Pre-State Privatization », *News from Within*, vol. 15, n° 3.
- DOBRY M., 1992, *Sociologie des crises politiques. Dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de Science Po, collection Références.
- Eid inian Human Rights Monitoring Group (PHRMG).
- FASHEH , *Occupation : Israel over Palestine*, Belmont (Massachusetts).

- FAY », *Cahiers du GREMAMO* n° 13.
- FOUET *Monde arabe Maghreb-Machrek*, n° 161.
- FOUET S., DEBIÉ F., 2001, *La Palestine en miettes*, Paris, Presses Universitaires de France.
- FRISH H., 1993, « The Palestinian Movement : The Middle Command », *Middle Eastern Studies*, vol. 2, n° 29.
- 1998, *Gaza*, New York, State University of New York Press.
- GERNER D. J., 1989, « Israeli Restrictions on the Palestinians Universities in the Occupied West Bank and Gaza », *Journal of Arab Affairs*, vol. 8, n° 1.
- GERNER D. J., SCHRODT n Higher Education in the 21st Century », *Arab Studies Quarterly*, vol. 21, n° 4.
- GRAHAM-BROWN S., 1984, *Education, Repression, Liberation : Palestinians*, Londres, World University Service.
- HALLAJ M., 1980, « Mission of Palestinian Higher Education », *Journal of Palestine Studies*, vol. 9, n° 4.
- HASHWEH : A Preliminary Survey », *Research in Science Education*, vol. 26, n° 1.
- Developments », *Mediterranean Journal of Educational Studies*, vol. 4, n° 2.
- KADRI ationale. Instrumentalisation et “idéologisation” de l’institution », *Peuples méditerranéens*, n° 54-55, janvier-juin 1991.
- KARAME elques pistes de recherche », dans BOCCO R., DESTREMAU B., HANNOYER J., dir., 1997, *Palestine, Palestiniens. Territoire national, espaces communautaires*, Beyrouth, Cahiers du Cermoc, n° 17.
- KODMANI-DARWISH space politique et de l’espace social », dans BOCCO R., DESTREMAU B., HANNOYER J., dir., *op.cit.*
- LAHIRE B., 1999, dir., *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*. Paris, La Découverte, collection Textes à l’appui.
- LECA J., 1973, « Le repérage du politique », *Projet*, n° 71.
- LEGRAIN ns *Démocratie et démocratisations dans le monde arabe*, Dossier du CEDEJ, Le Caire.
- MAHSHI K., BUSH *Harvard Educational Review*, vol. 59, n° 4.
- MAJLIS AL-TA‘LIM AL-‘ÂLÎ, 1989, 1985, 1994, *Dalil al-Jami’at al-Filistiniyya*. Jérusalem.
- MILHEM palestinienne », *Monde Arabe Maghreb-Machrek*, n° 161, *op.cit.*
- MINISTRY OF HIGHER EDUCATION, 1997 à 2001, *Statistical Yearbook of Palestinian Higher Education Institutions*, Ramallah, Palestinian National Authority.
- OLIVA D., ROD M., 1986, (*Cisjordanie et Gaza*), udes du développement, Genève.

- PASSIA, 2001, *Diary*, Jérusalem. PAZ R., 2000, « Higher Education and the Development of Palestinian Islamic Groups », *Middle East Review of International Affairs*, vol. 4, n° 2, juin 2000.
- P.C.B.S., 1998, *Census 1997*, Ramallah.
- 1997, Proceedings of the International Conference on *n State*, 7-9 novembre 1996, Naplouse, Palestine (actes de conférence).
- RIGSBEE II, W Lynn, BILICIC n under Occupation », *Journal of South Asian and Middle Eastern Studies*, vol. 16, n° 3.
- ROMANI V., 1999, *ah, Naplouse, Cisjordanie : démobilitations et contraintes*, mémoire D.E.A., ss.dir. Bernard BOTIVEAU, I.E.P. Aix-en-Provence.
- ROY S., 2001, *Palestinian Society and Economy : The Continued Denial of Possibility*, vol. 30, n° 4, Issue 120.
- SAHLIYEH E., 1988, *In Search of Leadership. West Bank Politics since 1967*, Washington, The Brookings Institution.
- SALAH M., 1994, *Majlis a-t-alim al- ali wa jamiat al filistinia*, C.P.R.S., Naplouse, 1994.
- SALEH Abdel j., 1981, « Les Arabes dans les Territoires occupés par Israël », Colloque de Bruxelles, Vie ouvrière, Bruxelles.
- SHANAHAN C., 1996, « PA Bans Books by Edward Said », *Palestine Report*, n° 2/13. SHLAIM A., 1999, (1995), « The Debate about 1948 », dans PAPPE, Ilan, 1999, *The Israel/ Palestine Question*, Londres, Routledge.
- SLAUGHTER S., 2001, « Problems in comparative higher education : Political economy, political sociology and postmodernism », *Higher Education*, n° 41.
- SOVICH N., 1999, « The Sad State of Palestinian Trade Unions », *News from Within*, vol. 15, n° 6.
- SUBUH ality, Problems and Possibilities for Improvement », dans HEACOCK R., BROWN A., La TORRE F., dir., *Palestine development for peace*, actes de conférence, NENGOOT.
- SULLIVAN : The Case of Bir Zeit University », *American-Arab Affairs*, n° 27.
- 1994, « Palestinian Universities in the West Bank and Gaza », *The Muslim World*, vol. 84, n° 1-2.
- SULTANA s pays méditerranéens », *Monde arabe Maghreb-Machrek*, n°s 171-172.
- TAHIR Education and Manpower », *Journal of Palestine Studies*, vol. 14, n° 3.
- TAMARI and Issues », dans Bocco R., DESTREMEAU B., HANNOYER J., *op.cit.*
- 1983, « In League with Zion : Israel's Search for a Native Pillar », *Journal of Palestine Studies*, vol. 12, n° 2. UNESCO, 1999, *Palestinian European/American Cooperation for Education (PEACE)*, Paris.
- UNITED NATIONS – Office of the United Nations Special Co-ordinator (UNSCO), 2001, rapport, The ns and Border Closures, 1 October 2000 – 31 January 2001, Gaza.

WORLD UNIVERSITY PRESS, 1989, *Palestinians and Higher Education : The Doors of Learning Closed*, Londres. YUSUF estinian
State », *Journal of Palestine Studies*, vol. 8, n° 4.

ZUGHOUL in Jordan », *Mediterranean Journal of Educational Studies*, vol. 5, n° 1.

ZUREIK E., 2001, « Constructing Palestine through Surveillance Practices », *British Journal of Middle Eastern Studies*, vol. 28, n° 2.

NOTES

1. Les Territoires occupés désigneront dans cet article les parties de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza occupés par l'armée israélienne et en partie annexées illégalement à l'occasion de l'invasion de 1967.

2. Les principaux thèmes de cette littérature sont (liste non exhaustive) : Description de l'oppression israélienne contre les universités, foyers de résistance : Aruri, 1983 ; Fasheh, 1983 ; Baramki, 1987, 1992, 1996 ; Gerner, 1989 ; Fay, 1995. Universités comme instruments de (re)construction nationale : Yûsif, 1979 ; Hallaj, 1980 ; Tahir, 1985 ; Subuh, 1992 ; Universités exclusivement comme indicateurs de processus politiques : Legrain, 1992 ; Oliva, Rod, 1986 ; Rigsbee, Bilicic, 1995 ; Frish, 1998 ; Paz, 2000. Seul Sullivan (1989, 1994) tente d'aborder la problématique de l'enseignement universitaire, alors que seuls Bush, Mahshi (1989) analysent d'une manière interne les problèmes éducatifs pour les relier aux processus sociopolitiques mais seulement pour le secteur primaire et secondaire. Enfin, Graham-Brown (1984) livre l'analyse la plus incisive en mettant en relation éducation et politique sur plusieurs échelles.

3. C'est ce risque d'une relégation des études sur la Palestine dans « l'exceptionnalité » que pointe Salîm Tamarî (1997, p. 18).

4. Source : ministère de l'Enseignement supérieur, rapport statistique 2000/2001 ; le parti est pris ici de ne retenir comme université que les institutions d'enseignement supérieur proposant plusieurs disciplines et diplômes de second cycle et non pas uniquement techniques et spécialisés comme le Polytechnique d'Hébron, qui est, par exemple, comptabilisé comme université par le ministère ainsi que cinq autres *Colleges*. L'Unesco applique la même typologie et ne retient pour les Territoires occupés que neuf universités également (Unesco, 1999, p. 3).

5. Extrait d'un discours du président de l'Autorité palestinienne, Yâsir Arafât, le 7 novembre 1996 à l'université nationale an-Najah de Naplouse (PEACE, 1997).

6. De 1948 à 1967, l'accès aux universités étrangères (essentiellement du monde arabe) fut extrêmement facilité aux étudiants de Cisjordanie et Gaza par leurs autorités de tutelle. Les Cisjordaniens bénéficiaient de la nationalité jordanienne leur permettant d'aller étudier ailleurs (l'université jordanienne ne naît qu'en 1961/62), et les Gazaouites bénéficiaient sans condition d'un permis égyptien (Badran, 1980). Après 1967, la politique israélienne des « ponts ouverts » tendait à favoriser l'émigration des Palestiniens des Territoires et à limiter leur retour.

7. On se réfère ici aux biographies des enseignants sociologues et politologues des universités palestiniennes de Cisjordanie.

8. Les grades universitaires sont au nombre de cinq : professeur, professeur associé, professeur assistant, instructeur, assistant, ces deux derniers grades étant accessibles aux

titulaires d'un second cycle universitaire (cinq années d'études après le lycée). En 1985, le corps professoral ne comptait que 33 % de docteurs.

9. Ce qui n'exclut pas que des enseignants soient des réfugiés et descendants de réfugiés qui ont dû s'installer en Cisjordanie et à Gaza en 1948 : l'UNRWA comptabilise aujourd'hui plus de 1,3 millions de réfugiés qui sont résidents des Territoires occupés en 1967.

10. Pour un temps plein (12 heures d'enseignement hebdomadaire pour un professeur, 20 pour un professeur assistant) la fourchette de salaire, fixée en dinars jordaniens, varie de 781 dollars (instructeur débutant) à 1368 dollars (professeur, 20 ans d'ancienneté). De tels salaires ne permettent plus l'achat d'un logement, d'une voiture, tout en subvenant aux besoins d'une famille.

11. À partir de 1967, l'université jordanienne instaure des quotas – modiques – pour l'accueil des étudiants des Territoires occupés : 3 %, par exemple, pour l'université d'Amman (W.U.P., 1989)

12. En 1967, avant l'invasion israélienne, huit instituts supérieurs formant essentiellement les enseignants du primaire et du secondaire existaient en Cisjordanie et à Gaza.

13. Un premier resserrement financier de l'OLP eut lieu en 1988 quand l'Organisation dut prendre le relais de l'État jordanien à la suite de la décision du roi Husayn de mettre fin au paiement des salaires des fonctionnaires cisjordaniens recrutés de 1949 à 1967. Avant cette crise du Golfe, l'Arabie saoudite et le Koweït fournissaient une aide annuelle estimée à 130 millions de dollars à l'OLP.

14. Une exception doit être faite concernant l'université de Bethléem, bénéficiant d'aides continues du Vatican.

15. L'aide internationale aux Territoires occupés est déterminante quant à la survie économique palestinienne ; elle dépasse 3 milliards de dollars depuis 1993 – soit plus de 20 % du PNB annuel. Et la Banque mondiale exerce un rôle hégémonique sur la gestion de cette aide (Brynen, 2000, p. 94)

16. Le cas le plus illustratif concerne Fathî Subhu, professeur d'administration à l'université *al-Azhar*, arrêté le 2 juillet 1997 à son domicile, torturé et emprisonné arbitrairement cinq mois par la Sécurité préventive pour avoir demandé la veille à ses étudiants de disserter sur la corruption au sein de l'université et de l'Autorité palestinienne (les copies des étudiants furent saisies). Le Palestinian Human Rights Monitoring Group (PHRMG) a documenté trois autres affaires de harcèlement d'enseignants à Gaza, mais une seule autre en Cisjordanie (à l'université de Naplouse).

17. Le président de l'université *al-Azhar* est membre du comité exécutif de l'OLP, et le président de l'université de Naplouse est membre du Fatah. Ce dernier cas est illustratif car le président d'an-Najah est typiquement issu d'un clan important de notables locaux, mais est lui-même une personnalité sans grande légitimité politique qui doit donc poste et allégeance à l'Autorité sans constituer une menace pour cette dernière. Sa nomination permet donc à Yâsir °Arafât de se concilier un clan important, tout en espérant garder le « contrôle » de l'université.

18. La seule exception relevée de censure intellectuelle concerne l'interdiction d'un ouvrage d'Edward Saïd critiquant Yâsir °Arafât et les accords d'Oslo (Shanahan, 1996, p. 24)

19. Ce qui implique également de changer de plateau d'analyse, en passant de l'étude de la politique instituée à celle *du* politique, dont le repérage demeure débattu et, donc, la définition changeante (Leca, 1973).

20. Les heurts et arrestations d'étudiants militants dans des groupes d'opposition essentiellement islamistes furent nombreux, à l'exception de l'université de Bethléem, moins investie par les tensions entre le Fatah gouvernemental et le Hamâs. (Eid, 1999)
21. De 1993 à 2000, les dirigeants israéliens ont implanté 65 % de colons supplémentaires en Territoires occupés. C'est avant tout pour les y maintenir et les préserver de tout contact avec les Palestiniens que l'occupant clautre ainsi les Palestiniens.
22. *Al-Quds*, 7 mai 2002, n° 11 748, p. 1.
23. Six Instituts professionnels sont également gouvernementaux.
24. En outre, toujours dans cette stratégie d'empêcher la structuration d'un espace national d'intervention administrative autonome, ces trois puissants patrons régionaux exploitèrent et renforcèrent les structures claniques locales et leurs conflits (Tamari, 1983, Frish, 1993, Sahliyah, 1988). Ce clientélisme local est d'ailleurs toujours pratiqué par l'Autorité pour asseoir son pouvoir depuis 1994.
25. La forte proportion d'étudiants à l'université d'Hébron non originaires de cette ville en 1980 s'explique par le fait qu'elle était à l'époque une faculté islamique, unique en Cisjordanie.
26. La fermeture de Gaza par l'installation d'une frontière barbelée et informatisée date de 1991.
27. L'université de Bethléem tenue par l'ordre catholique des lassalliens jouit moins de sa proximité des lieux politiques que d'une réputation de qualité conférée en partie par son statut distinct d'université catholique supposée proche de la « culture universitaire européenne ».
28. Quinze centres de recherche, développement et/ou documentation sont recensés à Ramallah en 1993, contre 30 en 2001 ; pour Jérusalem : 22 en 1993, autant en 2001 (CERMOC, 1994 ; PASSIA, 2001). Ces chiffres ne tiennent pas compte des instituts universitaires ni des nombreuses agences de l'Autorité palestinienne présentes à Ramallah en 2001.
29. Deux logiques croisées animent les centres de recherche : leur forte personnalisation, portant plus à les identifier par le nom de leur directeur que par leur champ d'activité ou leur épistémé ; et l'importance du réseau d'influence clanique et/ou partisan dont le directeur du centre est dépendant.
-

INDEX

Mots-clés : Palestine, université, professeur

AUTEUR

VINCENT ROMANI

Ater IEP Aix-en-Provence